MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES



Liste des impôts et taxes à payer par les TPPE (Très Petites et Petites Entreprises)

2021

FINANCES.GOUV.CG

Nom de l'impôt	Délai de déclaration	Montant	Délai de paiement	Pénalités
IGF (Impôt Global Forfaitaire)	20 février	5% du chiffres d'affaires OU 8% de la marge	20 mars 20 juin 20 septembre 20 décembre	50%
Patente	20 février	Voir article 394 du CGI Tome 1	Si le montant < 100.000 FCFA 20 avril	100%
			Si le montant > 100.000 FCFA 20 avril (1ère tranche) 20 juin (2ème tranche)	
Taxe régionale	20 février	2.000 FCFA	20 avril	100%
Contribution de solidarité pour l'assurance maladie universelle (CAMU)	20 février	0,5% de la patente	20 avril	100%
TOL (Taxe d'Occupation des Locaux) professionnelle	20 février	60.000 FCFA	20 février	50%
TOL (Taxe d'Occupation des Locaux) des employés	Au plus tard le 20 de chaque mois	1.000 FCFA/ mois / employé	Au plus tard le 20 de chaque mois	50%
IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) retenu à la source sur les salaires	Chaque mois ou chaque trimestre	Voir Barème IRPP	Si le nombre d'employés < 5, chaque trimestre (20 avril, 20 juillet, 20 octobre et 20 janvier)	50%
			Si le nombre d'employés > 5, au plus tard le 20 de chaque mois	
Contribution foncière des propriétés bâties	20 octobre	20% de la valeur locative ou cadastrale	20 octobre	25.000 FCFA
Contribution foncière des propriétés non bâties	20 octobre	40% de la valeur locative ou cadastrale	20 octobre	25.000 FCFA
Taxe immobilière	20 février	1 mois de loyer	20 février	50%
Droits d'enregistrement	En fonction de la nature de l'acte			

Source: Code Général des Impôts